

Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes : devenir référent.e

Réf QVT04



Pour prévenir, agir et lutter contre les agissements sexistes et les faits de harcèlement sexuel au travail, la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel oblige à désigner un à deux référents par entreprise. Un référent élu pour les entreprises de moins de 250 salariés, deux référents (un élu et un nommé) pour les entreprises de plus de 250 salariés.

Les objectifs

- Connaître le cadre juridique du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.
- Savoir identifier et évaluer les situations.
- Mettre en œuvre les missions du référent.e : informer, repérer, orienter et accompagner.

Le public

Référent.e harcèlement sexuel et agissements sexiste élu CSE et/ou employeur.

Le programme : pas de pré requis

1 jour

Caractériser et définir le harcèlement sexuel :

- Le harcèlement sexuel : bien le distinguer de l'agissement sexiste et d'autres types d'infraction
- Le cadre légal : les deux types de harcèlement, l'agissement sexiste (focus code du travail), les niveaux de responsabilité (employeur, ressources humaines, manager...), les sanctions disciplinaires.

Devenir référent.e : comprendre le rôle et les missions

- L'information des salarié.e.s, stagiaires... sur la thématique.
- Le repérage des situations de harcèlement : le signalement des faits de harcèlement sexuel.
- L'accompagnement des victimes.
- L'orientation vers les partenaires internes ou externes.

Construire et/ou compléter les outils de prévention et d'évaluation

- Le règlement intérieur de l'entreprise et les dispositions du code du travail.
- La procédure interne de signalement et de traitement de faits de harcèlement sexuel.
- L'évaluation du risque.

Intervenante

Emmanuelle SANCHEZ a formé environ 500 professionnel.le.s du secteur médico-social sur l'accompagnement à l'écoute sur les violences de genre, réduction des risques...



Les plus de cette formation

Pédagogie active basée sur l'expérience des participants.
Des mises en situation à partir du vécu et des besoins des participants.
Evaluation des acquis.

Dates, lieux et tarif

Narbonne le 17/01/2020
Montpellier le 03/02/2020
Carcassonne le 17/03/2020
Toulouse le 14/05/2020

580 €



Pour en savoir plus sur nous

Site : <https://www.apare.info>

Isabelle DAUVILLIER

i.dauvillier@apare.info

06 11 32 29 48